



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 4 décembre 2024]

Date de la convocation

28 novembre 2024

Date de mise en ligne

6 décembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 29

Procurations : 3

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Claire VILLENEUVE, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Christian PERO, Christel PALIS, *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Monique GUILLE, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine BOISSIERE, Arnaud ELGOYHEN, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Daniel RIBES, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Martine VIOLETTE, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Marie MONTELS, Corinne DARMANI, Thomas DOMENECH *Conseillers*.

Absents et représentés : Antony MOUSSU, Christelle HARDY, Elisa GILLET

Absents : Dominique BOYER,

N° 121/ 2024

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Parcours d'Education Artistique et Culturelle - demande de subvention à la DRAC Occitanie

Madame le Maire informe les élus que la commune de Gaillac organise la saison culturelle au Balcon ainsi que l'accueil de projets artistiques à la résidence d'artistes Antonin Artaud.

Dans ce cadre, elle met en place des actions de médiation ponctuelles mais également, depuis la saison 2023-24, des parcours d'Education Artistique et Culturelle (EAC).

Sur la saison 2024-25, un parcours EAC a été élaboré à destination des accueils de loisirs associés à l'école (ALAE) de maternelle.

Afin de mener à bien et conforter ce parcours intitulé « Art abstrait et spectacle vivant », Madame le Maire propose aux élus d'approuver une demande de subvention de 1 500 euros auprès de la DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES OCCITANIE.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

SOLLICITE le concours financier mentionné ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Madame le Maire ou à l'adjoint au maire délégué de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ruffel', with a horizontal line underneath.

Fait à Gaillac le 5 décembre 2024